

Critères d'admissibilité, modalités et moyens d'application et motifs de refus				
		Modalités d'application	Moyens d'application	Motifs de refus
Critère A	Le lien entre le contenu de l'activité de formation continue et l'exercice des activités d'entrepreneur général ou spécialisé, de maître électricien et de maître mécanicien en tuyauterie.	<ul style="list-style-type: none"> Le lien entre le contenu de l'activité de formation continue et les connaissances et compétences utiles à l'exploitation d'une entreprise de construction et à l'exercice des activités de d'entrepreneur général, de maître électricien ou de maître mécanicien en tuyauterie; Identification de la licence de sous-catégorie visée : <ul style="list-style-type: none"> 1.1.1 – 1.1.2 – 1.2 1.3 15.1.1 ou 15.1 15.2.1 ou 15.2 15.3.1 ou 15.3 15.4.1 ou 15.4 15.5.1 ou 15.5 16 Toutes ces catégories Le lien entre le contenu de l'activité de formation continu et une formation obligatoire imposée (le cas échéant). 	<ul style="list-style-type: none"> Titre de la formation Formation spécifique à une sous-catégorie : <ul style="list-style-type: none"> Démontrer que le contenu correspond aux normes, à la réglementation et aux techniques de construction spécifiques aux travaux de construction compris dans la sous-catégorie de licence dont le répondant est responsable; Toute autre matière pertinente à la législation et à la réglementation applicables aux membres de la CMEQ ou de la CMMTQ, incluant les dispositions régissant leurs obligations déontologiques, les actes dérogatoires et la discipline; Formation non spécifique : <ul style="list-style-type: none"> Santé sécurité du travail : Gestion d'une entreprise de construction : Gestion du personnel Aspects juridiques et légaux d'une entreprise Toute autre matière pertinente aux activités d'une entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> Toute formation qui n'a aucun lien avec les normes ni la réglementation ni les techniques de construction d'aucune licence de sous-catégories visées par la FCO; Toute formation qui n'a aucun lien avec la conduite d'une entreprise en construction ou dont la matière est non pertinente à l'administration, la gestion, la sécurité des chantiers.
Critère B	La qualification, l'expertise et la crédibilité du dispensateur de la formation.	<ul style="list-style-type: none"> Le nom, les coordonnées du dispensateur; Le nom et les coordonnées (incluant une adresse courriel) d'une personne-ressource; Le numéro d'entreprise du Québec (NEQ) ou le numéro d'agrégation ou toute autre certification ou expérience pertinente. 	Site Web du dispensateur CV du formateur	Refus de s'engager à se conformer aux lois et règlements en vigueur et à offrir une prestation de qualité
Critère C	Pertinence de la formation	<ul style="list-style-type: none"> Description de l'objectif général, des objections spécifiques et du contenu du cours; Le contenu de la formation est à jour et tient compte des lois et règlements et les normes en vigueur au Québec. 	Plan de cours	Refus de s'engager à offrir une formation actualisée
Critère D	Durée de l'activité de formation, son mode de diffusion, le matériel et les équipements utilisés dans le cadre de la formation	<ul style="list-style-type: none"> Le lieu, date, durée et langue de la formation Méthode pédagogique et mode de diffusion de l'activité de formation 	<ul style="list-style-type: none"> Cahier du participant Magistral, démonstrative, hybride, etc. En présence, virtuelle synchrone ou asynchrone 	Refus de s'engager à tenir l'activité de formation dans des conditions optimales
Critère E	Délivrance d'une attestation de participation ou copies des résultats obtenus	Délivrer une attestation de participation où figure : <ul style="list-style-type: none"> Le nom du participant et, si possible, son numéro d'interlocuteur RBQ; Le nom du formateur; le titre, la date, la durée et le lieu de l'activité de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> Attestation-type; Formulaire d'évaluation de l'activité de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> Incapacité ou refus de délivrer une attestation conforme Incapacité ou refus de fournir les formulaires d'appréciation des participants sur demande